

Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 20 Absents : 9
Suffrages exprimés : 22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 06/02/2018

Reçu en préfecture le 06/02/2018

Affiché le 06/02/18

ID : 031-213101181-20180201-D20180108-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2018/01 du 1^{er} février 2018

D. 2018/01-08 – FL – Tarifs – MAD Salle des fêtes Colucchi - Création

L'an deux mil dix-huit, le premier février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

Présents : ABAD-LAHIRLE Nadine, BINET Pascale, BODIOU Christelle, BOSCARIOL Eric, DALDOSSO Corinne, DARES Patrick, DELLAC Anne-Marie, DESCHAMP Lydie, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FOISSAC Christian, FORTIER J-Claude, MARTY Laurent, NESPOLO Florence, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, SIGAL Sandrine, SMIDTS Roberte, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents excusés : BRUN Dante, CONSTANS Loïc, LABIT Alain, LHERM Jean-Pierre, MARTINAZZO Estelle, RIBOUCHON Thomas.

Absents : CALVET Karen, ROBIN Véronique, TORNOS Luc.

Pouvoirs : BRUN Dante à DUPUY Daniel, CONSTANS Loïc à ABAD-LAHIRLE, LABIT Alain à RECOBRE Pierre, LHERM Jean-Pierre à DALDOSSO Corinne, MARTINAZZO Estelle à SIGAL Sandrine, RIBOUCHON Thomas à DESCHAMP Lydie.

Les conseillers ont été convoqués le 26 janvier 2018, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des PV, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.

Mme ABAD-LAHIRLE est nommée secrétaire de séance. Pascal BARAT, Directeur général des services, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

Par délibération D. 2014/14-08 du 11 décembre 2014, le Conseil a approuvé les projets de conventions ainsi que la création de tarifs pour la mise à disposition de salles communales. Concernant la salle des fêtes Colucchi, il est proposé au Conseil de créer un tarif supplémentaire intégrant la mise à disposition de tables rondes comme suit, les autres tarifs restant inchangés.

	RESIDENTS	NON RESIDENTS
TARIF WEEK-END	500.00 €	1 200.00 €
TARIF WEEK-END AVEC TABLES RONDES	650.00 €	1 350.00 €
TARIF JOURNEE SEMAINE	250.00 €	600,00 €
TARIF JOURNEE SEMAINE AVEC TABLES RONDES	400.00 €	750.00 €
Entretien des locaux	250,00 €	250,00 €
Caution	1 500,00 €	1 500,00 €

Après en avoir délibéré, à la majorité, le Conseil APPROUVE la création des deux nouveaux tarifs.
Mmes DALDOSSO et DELLAC, M. LHERM ont voté CONTRE.
Mme BINET, MM. RECOBRE, LABIT et DARES se sont abstenus de voter.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 02 février 2018
Au registre sont les signatures*

Le Maire,

Daniel DUPUY

